



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOLE DE GUERRE



ÉCOLE DE GUERRE

BRÈVE HISTOIRE DE L'EDG

En 1876 est créé un cours d'enseignement militaire supérieur, qui s'inspire de la *Kriegsakademie* prussienne, et qui prend en 1880 le nom d'**École Supérieure de Guerre (ESG)**. Il s'agit de tirer les leçons de la défaite de 1870 en modernisant la formation des futurs officiers d'état-major, qui organiseront et conduiront le combat interarmes. Ces officiers sont désormais sélectionnés sur concours, tous après avoir commandé en unité. Le nouvel établissement s'installe à l'École militaire : le site retrouve ainsi la vocation d'enseignement qui avait été la sienne avant la Révolution.

Dans le même esprit, est instituée entre 1896-1898 l'**École supérieure de Marine**, qui deviendra par la suite l'École de guerre navale puis l'**École supérieure de guerre navale**. Créée en 1934, l'armée de l'air se dote également, dès 1936, d'un organisme d'enseignement militaire supérieur, l'**École supérieure de guerre aérienne**.

À l'issue du second conflit mondial, les dimensions interarmées et interalliées sont devenues structurantes. La création d'une école de guerre unifiée est décidée en 1946, l'École supérieure des forces armées. Mais seule une formation complémentaire, d'une durée de six mois, voit le jour en 1948, le **Cours supérieur interarmées**.

En 1971, la Gendarmerie fonde à son tour un centre d'enseignement militaire supérieur propre qui prendra ultérieurement l'appellation d'**École supérieure de la Gendarmerie nationale**.

En 1982, est érigée l'**École supérieure de guerre interarmées**, destinée à former en un an des officiers issus de pays amis et alliés, en complément de ceux accueillis dans les trois écoles de guerre. C'est l'aboutissement d'une dynamique initiée précisément un siècle plus tôt avec l'accueil du premier d'entre eux à l'ESG.

En 1991, la guerre du Golfe confirme l'importance de la dimension interarmées et interalliée. Dans le contexte des grandes réformes qui transforment alors le système militaire français, l'ensemble des écoles supérieures de guerre est rassemblé en 1993 au sein du **Collège interarmées de défense**.

En 2011, celui-ci est renommé **École de Guerre**, renouant ainsi avec l'appellation des origines. Cette évolution traduit la volonté de s'inscrire dans le contexte stratégique du XXIème siècle.

UNE MISSION : Former les chefs militaires de demain

L'École de guerre s'inscrit résolument dans son temps. Tirant les leçons des opérations passées et des conflits en cours, elle prépare les cadres des armées à **faire face à un conflit majeur, en agissant dans tous les milieux et champs de confrontation** que ce soit en situation de compétition, de contestation ou d'affrontement.

Elle forme les **chefs militaires de demain** au commandement des opérations et aussi, plus largement, à assumer des fonctions de direction au sein des armées, en interalliés ou en interministériel.

À cet effet, l'enseignement de l'École de guerre vise à :

- donner aux officiers la **compréhension du monde** dans lequel leur action s'inscrira, ainsi que celle des mécanismes de décision, des institutions et des chaînes opérationnelles qu'ils serviront et commanderont ;
- développer chez eux **les qualités personnelles nécessaires à l'exercice de ces responsabilités.**

Et ce, dans un **environnement interarmées et international** où **l'interopérabilité** technique, opérationnelle, culturelle et linguistique est décisive.



L'ENSEIGNEMENT À L'ÉCOLE DE GUERRE

L'École de guerre vise à donner aux stagiaires les clefs qui leur permettront d'élaborer des solutions appropriées aux problématiques auxquelles ils seront confrontés demain, en situation de responsabilité.

La formation est organisée autour de quatre grands principes pédagogiques en adéquation avec les enjeux actuels des armées et **une finalité opérationnelle assumée** :

Les quatre grands cycles :

- **Comprendre le monde et sa conflictualité** : dans sa perspective historique, géopolitique et stratégique.
- **Commander les opérations** : dans un cadre interarmées, multi-milieux multi-champs et international.
- **Appréhender l'organisation de la défense** : comprendre politico-militaires les logiques politiques, économiques et organisationnelles qui concourent à l'élaboration de la politique de défense et à la constitution des capacités militaires.
- **Renforcer le leadership.**

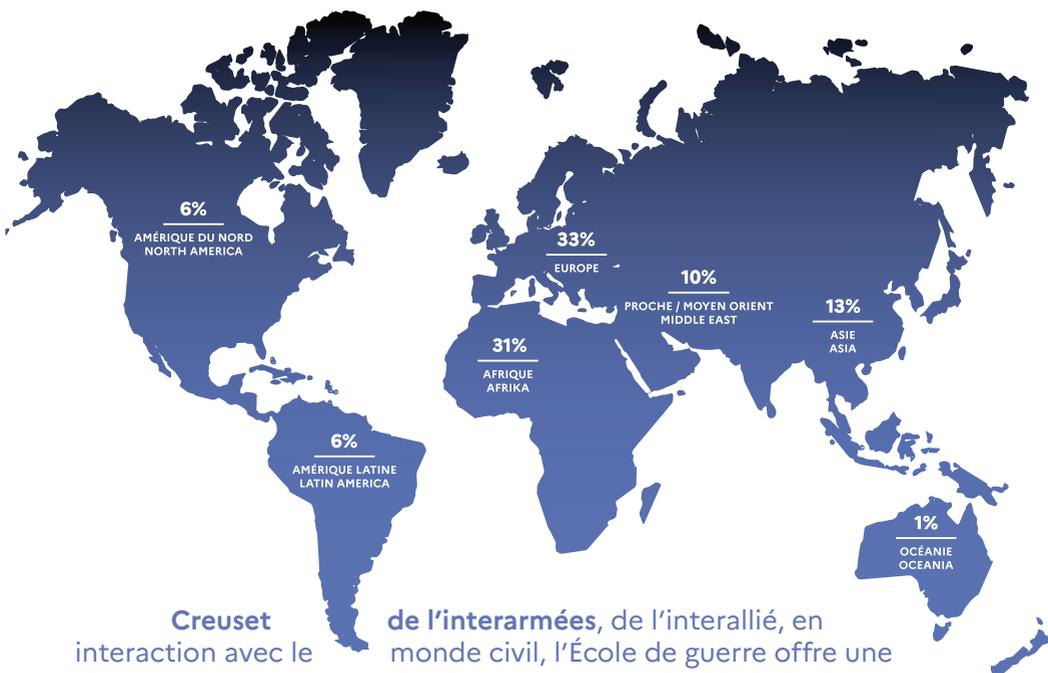
≡ LES TROIS PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ≡

Personnalisation
de l'enseignement

Responsabilisation
des stagiaires

Ouverture sur
le monde et la
société

DES STAGIAIRES DE TOUS LES HORIZONS



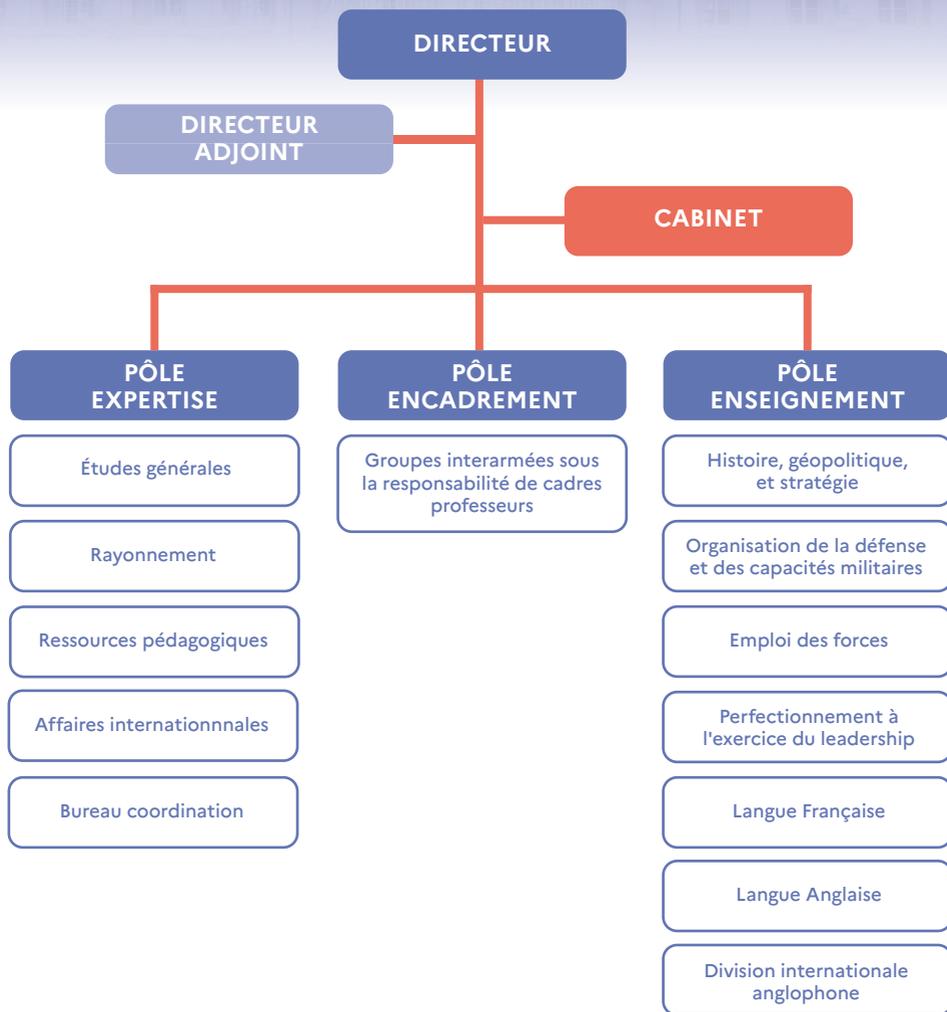
Creuset de l'interarmées, de l'interallié, en interaction avec le monde civil, l'École de guerre offre une **large diversité** de profils parmi ses stagiaires.

Chaque année entre **300** et **350** officiers supérieurs français et internationaux rejoignent l'École de guerre au terme d'une sélection particulièrement exigeante. Ils sont issus de l'armée de Terre, de la Marine nationale, de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la Gendarmerie nationale, des directions et des services.

Un tiers de la promotion est formé d'officiers internationaux, en **provenance des cinq continents**. En parallèle, un certain nombre d'officiers français partent suivre le même cursus de formation à l'étranger, au sein d'écoles et institutions partenaires de l'École de guerre.

Enfin, chaque année, des auditeurs libres rejoignent la promotion et ont accès à l'ensemble de la scolarité. Issus du monde de l'entreprise ou des institutions civiles ils sont désireux de mieux comprendre les questions de défense. Ils apportent également aux stagiaires militaires un regard extérieur, utile pour penser autrement.

ORGANIGRAMME



ÉCOLE DE GUERRE

1, place Joffre
75007 Paris